



PRIX EXCELLENCE DE LA QUALITE CEDEAO

ONECCA-TOGO

Compétence - Travail - Intégrité

LE CABINET AEC EST INSCRIT AU TABLEAU DE L'ONECCA-TOGO N° D'ORDRE 018.06.A2

Intertek

Total Quality. Assured.

LE CABINET AEC EST LE SEUL CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO CERTIFIÉ ISO 9001 : VERSION 2015



ORIGINAL

Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME)

RAPPORT DEFINITIF

SUR LA REVUE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

EXERCICE 2022

JUIN 2023



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE A.E.C SARL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-TOGO)

N° d'ordre : 018.06.A2

Info line (00228) 22 21 78 97 / 98 09 00 26

Courriel: cabinetaec1995@yahoo.fr/cabinetaec1995@gmail.com / site web : www.cabinetactogo.com



AEC EST DISTINGUÉ PRIX EXCELLENCE DE LA QUALITE CEDEAO 1^{er} PRIX CATEGORIE C



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX D'OR DE L'EXCELLENCE ET DE LA QUALITE DECERNÉ PAR BID EN FRANCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITE SPECIAL CEDEAO 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITE LEADERSHIP 2016 DE L'UEMOA



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS INNOVANT DU SECTEUR DE L'AUDIT DANS L'UEMOA EN 2017



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ PRIX QUALITE TOGOLAIS 2016 D'EXCELLENCE



LE CABINET AEC A ÉTÉ DISTINGUÉ MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET DE L'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO EN 2019

Sommaire

LETRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT.....	2
I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	5
I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE.....	6
I.1.3 Echantillonnage	7
II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE.....	8
II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DES MARCHES	9
II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERME	9
III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS	10
III.1 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES.....	11
III.2 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP SUR LE PROJET DE CONTRAT ET LA SIGNATURE DU CONTRAT	13
III.3 EXECUTION DES MARCHES	15
III.4 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCMP	15
III.5 EXECUTION DU PPM.....	16
IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET.....	17
<i>Suivi des recommandations antérieures</i>	20
V. ANNEXES	22
V.1 TERMES DE REFERENCES	23
V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2022	32
V.3 LISTE DES MARCHES AUDITES PENDANT LA PERIODE.....	35
V.4 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHÉ AUDIT	36



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Lomé le, 29 Juin 2023

A
L'Attention de Monsieur le
Directeur du Centre d'Excellence
Régional pour la Maitrise de
l'Electricité (CERME).

Objet : Audit des marchés de l'exercice
2022 du Centre d'Excellence
Régional pour la Maitrise de l'Electricité
(CERME).

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée conformément au marché N°00009/2022/AMI/UL-CERME/PI/IDA, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des marchés réalisé dans le cadre de la mission l'audit financier et comptable des états financiers annuels y compris l'audit de passation des marchés de l'exercice 2022 **du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME)**. Ainsi que l'opinion de l'auditeur qui en résulte.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales et selon les directives de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo et conformément aux dispositions des termes de références. Ces normes exigent que nous planifions et conduisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ont été appliqués.

Un audit implique l'examen des pièces justifiant les montants et les informations des marchés du projet. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

En application de ces normes de révisions et en conformité avec les procédures de la Banque, nos vérifications ont comporté des contrôles sur les documents du projet, des tests et d'autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du projet.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Notre rapport est présenté selon les points ci-après :

- une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission et de l'échantillonnage effectué ;
- des analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- une analyse et une opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- des principales faiblesses constatées ;
- une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- des recommandations ;
- des Annexes comprenant :
 - ✓ des TDR ;
 - ✓ des détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - ✓ d'éventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - ✓ une liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Centre pour sa disponibilité et sa parfaite collaboration durant l'exécution de notre mission.

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Lomé, le 29 Juin 2023

Aristide P. Judicaël COMPAORE

**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau
de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**

Dr Charles B. BIRREGAH

**Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl
Officier de l'OIPA du CAMES
Docteur en Sciences de Gestion (Finances)
Expert-Comptable inscrit au
Tableau de l'ONECCA - Togo
Commissaire aux comptes des sociétés
Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo**



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE

I.1.1 Objectif de la mission d'audit des marchés de CERME

L'objectif de la mission d'audit de passation des marchés est de réaliser un audit annuel des marchés passés au titre de l'exercice 2022 afin de donner son opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

I.1.2 Méthodologie adoptée

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette mission se décline comme suit :

- **Réunion de briefing** : la réunion de briefing et de cadrage a été l'occasion de présenter notre programme d'audit et de communiquer la liste des pièces nécessaires à nos contrôles ;
- **Echantillonnage des marchés à auditer** : la mission après avoir reçu la liste des marchés approuvés pendant la période sous revue a procédé à un échantillonnage aléatoire d'environ 64% de ces marchés pour lesquels elle a demandé les dossiers complets pour revue ;
- **Revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés** : la mission à l'aide de la fiche d'audit des marchés a procédé à la revue des marchés sélectionnés suivant chacune des étapes relatives aux procédures de passation et à l'exécution des marchés y afférentes ;
- **Séance de restitution** : à la suite des travaux de substance, il est tenu avec les différents responsables du Centre une séance de restitution au cours de laquelle nous avons présenté les principales conclusions de l'audit et recueilli les contre-observations en vue d'améliorer la qualité du rapport ;
- **Elaboration des rapports provisoire et définitif sur la passation des marchés** : il est enfin élaboré un rapport provisoire et un rapport définitif conformément aux TDR.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

I.1.3 Echantillonnage

La mission d'audit a porté sur un échantillon de sept (7) marchés d'une valeur globale de **FCFA 201 625 920** sélectionnés de façon aléatoire. Ceci représente un pourcentage de **64% en nombre et 84,88 en valeur**. La liste des marchés sélectionnés se présente comme suit :

N°	Objet du marché	Montant du marché	Attributaire
1	Acquisition d'un ordinateur (Work station) et des tablettes pour les activités de recherches et de collectes de données dans le cadre du CERME	12 756 268	GECORSER SARL U
2	Fourniture du matériel informatique et de bureau pour l'appui à la PRMP de l'université de Lomé pour son fonctionnement dans le cadre du CERME	6 976 405	Mek's Engineering Group MEG
3	Acquisition des matériels et consommables pour le renforcement du dispositif de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans le cadre du CERME	1 788 585	ETS EDC
4	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires d'électrotechnique du département de génie électrique de l'ENSI	90 963 600	Société NEO-TECH SA
5	Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, technique et surveillance et contrôle des travaux de construction du bâtiment Principal et des plateformes techniques du CERME	52 178 000	Groupement SINGEXT CONSULTING/DIC BTP/ETC BTP/PYRAMID
6	Recrutement d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impact environnementale et sociale relative aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME	19 525 000	LAWSON Tevi
7	Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la faculté des sciences au profit du CERME	17 435 062	ECNG -BTP
	Total	201 625 920	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGES DE LA PASSATION DES MARCHES

Au cours de la période sous revue du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, onze (11) marchés pour un montant de **FCFA 237 516 431** ont été approuvés. Ils se présentent comme suit :

N°	Procédure	Nombre	montant	%
1	AOI	0		
2	DRP	3	29 362 323	27
3	DC	5	32 687 824	45
4	ED	1	90 963 600	10
5	AMI	0	0	
6	CR	1	52 178 000	9
8	CI	1	19 525 000	9

Nous constatons que le projet a utilisé des procédures d’appel à concurrence (DRP, CI, CR) à hauteur de 91% en nombre représentant 55 % des marchés passés en valeur. La procédure d’entente (soit 9% en nombre et 37%) a été justifiée et autorisée par la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP).

A notre avis, nous pouvons conclure que le CERME a utilisé des procédures permettant de limiter les risques et de sauvegarder les principes de la commande publique.

II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERME

Le Centre est sous la tutelle de l’Université de Lomé. A cet effet, tous ses marchés sont lancés par la Personne Responsable des marchés publics de l’Université suivant les dispositions en vigueur avec la mise en place de tous les organes nécessaires.

La mission au regard de ce dispositif mis en place n’a donc pas d’observation sur le mécanisme de contrôle interne mis en place pour la conduite des marchés.



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III.1 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater, pour certains marchés, un retard entre le délai réglementaire d'approbation des marchés et les dates d'approbation. Ces constats se résument dans le tableau suivant :

N°	Marché	Date de signature du contrat	Date d'approbation	Ecart constaté
1	Fourniture du matériel informatique et de bureau pour l'appui à la PRMP de l'université de Lomé pour son fonctionnement dans le cadre du CERME	14 juin 2022	10 juillet 2022	27 jours
2	Acquisition des matériels et consommables pour le renforcement du dispositif de lutte contre la pandémie de COVID 19 dans le cadre du CERME	10 février 2022	02 mars 2022	21 jours
3	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie des plateformes techniques du département de génie électrique de l'ENSI	09 mars 2022	29 mars 2022	20 jours
4	Recrutement d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impact environnementale et sociale relative aux travaux de construction du bâtiment principale de des plates-formes technique de CERME	27 septembre 2022	14 octobre 2022	13 jours
5	Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la faculté des sciences au profit du CERME	10 février 2022	02 mars 2022	20 jours
6	Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales technique et surveillance des et contrôle des travaux de construction du bâtiment principal du CERME	12 juillet 2022	21 juillet 2022	9 jours



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Risque

Le retard accusé dans l'approbation d'un marché peut agir sur la célérité de la procédure de passation et d'exécution d'un marché ; lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation

La mission recommande à la coordination de toujours veiller au respect du délai réglementaire pour l'approbation des marchés.

Personne responsable : l'autorité approbatrice

Commentaire de la Direction du CERME:

Le CERME a pris acte de la recommandation et s'engage à redoubler d'effort en matière de suivi auprès de la PRMP UL et de l'autorité approbatrice pour lever à 100% ou minimiser un tel risque.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III.2 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP SUR LE PROJET DE CONTRAT ET LA SIGNATURE DU CONTRAT

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater, pour certains marchés, un retard entre le délai règlementaire entre l'ANO de la CCMP sur le projet de contrat et la signature du contrat de constats se résumant dans le tableau suivant :

N°	Marché	ANO de la CCMP	Signature du contrat	Ecart constaté
1	Acquisition d'un ordinateur (Work station et des tablettes pour les activités de recherches et de collectes de données dans le cadre du CERME	22 novembre 2022	08 décembre 2022	17 jours
2	Fourniture du matériel informatique et de bureau pour l'appui à la PRMP de l'université de Lomé pour son fonctionnement dans le cadre du CERME	31 mai 22	14 juin 22	14 jours
3	Acquisition des matériels et consommables pour le renforcement du dispositif de lutte contre la pandémie de COVID 19 dans le cadre du CERME	18 janvier 22	10 février 2022	24 jours
4	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des libérations d'électronique du département de génie électrique de l'ENSI	01-mars-22	09 mars 2022	8 jours
5	Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales techniques et surveillance des et contrôle des travaux de construction du bâtiment principal du CERME	20 juin 2022	12 juillet 2022	23 jours
6	Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la faculté des sciences au profit du CERME	17 janvier 2022	10 février 2022	25 jours



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Risque

Le retard dans la signature d'un contrat peut avoir des conséquences sur le processus de contractualisation (lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation

La mission recommande au CERME de toujours veiller au respect du délai réglementaire pour la signature de tous les contrats.

Personne responsable : Personne responsable des marchés publics

Commentaire de la Direction du CERME:

Le CERME prend bonne note de cette recommandation et mettra tout en œuvre pour la signature par la PRMP (à 100%) des contrats dans le délai réglementaire imparti.



CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

III.3 EXECUTION DES MARCHES

Constat

La mission a constaté lors de ses travaux un retard dans la livraison du ordinateur dans le cadre du marché : « acquisition d'un ordinateur et de tablette pour les activités de recherches et de collectes de données dans le cadre du CERME ». En effet, le délai d'exécution est de deux (2) mois. A cette date le titulaire a déjà livré 06 tablettes (86% des articles à livrer) tandis que le ordinateur (work station) n'est pas encore livré. La mission, sur la base des échanges des courriers, note que le titulaire a été interpellé par la PRMP UL/CERME sur ce retard d'une part et que ce dernier propose la substitution du modèle du ordinateur contractuel par celui plus avancé dû du fait que le premier modèle serait obsolète sur le marché.

Risque

Retard dans l'obtention des résultats visés par l'activité de recherche.

Recommandation

Nous recommandons au Centre de prendre des dispositions pour que le ordinateur en question soit livré le plus tôt possible pour que l'objectif visé par le livrable soit réalisé.

Personne responsable : SPM

Commentaire de la Direction du CERME:

Le UL /CERME est entrain de suivre de prêt pour que le ordinateur soit livré dans les meilleurs délais pour contribuer à l'atteinte de l'objectif visé.

III.4 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCMP

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de passation de marché ne respecte pas les 5 jours calendaires règlementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Risque

Le retard dans l'obtention des ANO de la CCMP peut engendrer des délais supplémentaires l'exécution de PPM, lenteur dans les procédures.

Recommandation

La mission recommande au projet de veiller que les membres de la commission de contrôle des marchés publics donnent leur avis dans un délai de règlementaire calendaires selon la réglementation en vigueur.

Personne responsable : Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

Commentaire de la Direction du CERME

Un mécanisme adéquat est déjà mis en place afin de faciliter les études des dossiers par la CCMP et la délivrance des ANO dans le délai imparti.

III.5 EXECUTION DU PPM

Constat

Lors la revue des marchés publics, la mission a constaté un taux de d'exécution 85%. En effet, sur 13 marchés planifiés sur le PPM initial 2022, 11 ont été approuvé au cours de l'année 2022 soit 85%.

Risque

La mission encourage le projet à atteindre le taux d'exécution de 100%.

Recommandation

Nous recommandons au projet de veiller à ce que les marchés inscrits sur le PPM soient exécuté à 100%.

Personnes responsables : Personne Responsable des Marchés Publics, le Spécialiste en Passation de Marchés SPM

Commentaire de la Direction du CERME

Le projet a pris bonne note et mettra tout œuvre pour l'obtention d'une performance plus satisfaisante.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET

DESTINATAIRE : CERME

Introduction

Nous avons effectué l'audit des marchés passés par le du Centre d'Excellence Régional pour la Maitrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé pour la période couvrant l'exercice 2022 comprenant les états relatifs à la passation des marchés (**Plans de Passation des Marchés et les documents relatives aux différentes procédures**) pour la période sous revue. Ce PPM a été établi par l'Unité de Gestion du Projet sur la base de **l'Accord de crédit IDA 65120 TG & IDA DON 5360**, des directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'Unité de Gestion du Centre (UGC)

L'UGC est responsable de l'établissement et de la présentation du PPM conformément aux dispositions de l'Accord de Prêt et de Don et aux directives de la Banque mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les marchés passés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo. Ces directives requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour s'assurer que les procédures de passation, d'exécution et de paiement des marchés sont respectés et ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation des risques que les états contiennent les anomalies significatives que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs.



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des procédures retenues et le caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, sur la base des travaux d'audit réalisés, nous sommes d'avis que, à l'exception des observations formulées ci-dessus, les marchés passés et exécutés ou en cours d'exécution par le projet CERME sont, dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux critères d'économie, de transparence, d'égalité entre les candidats et de libre accès aux marchés publics.

Fait à Lomé, le 29 Juin 2023

Aristide P. Judicaël COMPAORE



**Expert-Comptable diplômé inscrit au
Tableau de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**

Dr Charles B. BIRREGAH

**Associé-Gérant du cabinet AEC Sarl
Officier de l'OIPA
Docteur en Sciences de Gestion (Finances)
Expert-Comptable inscrit au
Tableau de l'ONECCA - Togo
Commissaire aux comptes de sociétés
Expert agréé près les cours et tribunaux du Togo**



**CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015**



**PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO**



**PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA**



**PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017**



**PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019**

Suivi des recommandations antérieures

N°	Période de la recommandation	Insuffisances relevées	Recommandations formulées	Etat de mise en œuvre de la recommandation à la date de l'audit	Commentaire de l'auditeur	Commentaire de la direction	Nouveau statut de la recommandation
RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021							
1	Recommandation 2021	Lors la revue des marchés publics, la mission a constaté un retard dans l'exécution du PPM. En effet, sur 15 marchés planifiés sur le PPM révisé 2021, 7 ont été approuvés soit 46%.	La mission recommande au projet de veiller que les marchés inscrits sur le PPM soient réalisés à temps.	Partiellement Appliquée	Le taux d'exécution de cette année est de 85,5% nous encourageons le projet à atteindre un taux d'exécution de 100%	Le projet a pris bonne note et mettra tout œuvre pour l'obtention d'une performance plus satisfaisante	Recommandation reconduite
2	Recommandation 2021	La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de passation de marché ne respecte pas les 5 jours calendaires réglementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.	La mission recommande au projet de veiller que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur.	Non Appliquée	RAS	La PRMP-UL a pris des dispositions pour que la commission de contrôle (CCMP) siège au moins deux (02) fois par semaine pour la délibération des dossiers. Ce qui contribuerait à la célérité dans les processus d'études et d'établissement des ANO relatifs aux dossiers à elle soumis par les projets.	Recommandation Reconduite
3	Recommandation 2021	La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité entre le délai réglementaire d'approbation des	La mission recommande à la coordination de toujours veiller au respect du délai réglementaire pour l'approbation des marchés.	Partiellement appliquée	RAS	Le Ministre a instruit à tous les collaborateurs d'opter pour le principe de zéro dossier sur la table. Un mécanisme est défini pour plus de célérité et flexibilité dans le circuit	Recommandation Reconduite



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDBAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Période de la recommandation	Insuffisances relevées	Recommandations formulées	Etat de mise en œuvre de la recommandation à la date de l'audit	Commentaire de l'auditeur	Commentaire de la direction	Nouveau statut de la recommandation
4	Recommandation 2021	marchés et les dates d'approbation sur le marché N LC N° 00030/2021/DC/UL-CERME/F/IDA relatif à l'acquisition de fournitures, matériel et consommable de bureau pour l'administration du CERME. En effet, nous avons noté un délai de 25 jours consommés au titre de l'approbation. La mission a constaté lors de ses travaux sur les marchés un retard dans la livraison des marchés.	Nous recommandons au Centre de prendre des dispositions pour accélérer la validation des maquettes pour l'exécution des marchés dans le délai et permettre aux fournisseurs/prestataires en vue d'une efficacité dans l'exécution.	Partiellement appliquée	RAS	d'approbation des contrats au sein du Ministère. La priorité est donnée davantage aux dossiers des centres afin de contribuer à maximiser les décaissements.	Recommandation Recontruite



V. ANNEXES

- TDR
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s))
- Fiches individuelles d'examen des marchés audités



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.1 TERMES DE REFERENCES

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du Projet des Centres d'Excellence de l'enseignement supérieur de l'Afrique pour un impact sur le développement (CEA-Impact) initiés par la Banque mondiale pour améliorer la qualité, la quantité et l'impact sur le développement de l'enseignement postuniversitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre y compris Djibouti, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé. L'objectif du projet est de produire des diplômés qualifiés et des innovations permettant de répondre à des défis de développement régional spécifiques dans le secteur de l'électricité. Le plan d'actions du CERME comporte quatre axes : i) excellence dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, ii) excellence dans la recherche, iii) impact de développement et iv) bonne gouvernance et coordination du Projet. Afin de contribuer à une gouvernance efficace et atteindre les indicateurs liés au décaissement n°6 (DLI#6 : Soumission dans les délais impartis et qualité des rapports fiduciaires) du Projet, il est nécessaire de recruter un Cabinet d'Audit Externe acceptable pour la Banque Mondiale.

Les présents termes de référence précisent les objectifs, une description détaillée de la mission du Cabinet d'Audit, les compétences requises du consultant.

2- OBJECTIF DE L'AUDIT DU PROJET

Les principaux objectifs de la mission sont :

(i) De l'audit financier :

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERME sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERME a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

(ii) De l'audit de passation de marchés

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du Projet au titre de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ;

Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences ;

(iii) De la vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale

La coordination du Projet devra préparer chaque année un mémorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du Projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3.) : Gestion financière transparente et régulière ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi.

3- PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERME en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des Projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

4. DESCRIPTION DES MISSIONS

Le Consultant devra notamment :

A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée, ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1 Revenus extérieurs générés, DLI 6.1 DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque Mondiale.

L'auditeur s'assurera que :



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

- a) Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b) Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- c) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- d) Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- e) Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;
- f) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- g) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- h) Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

a- Fraude et Corruption : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.

b- Lois et Règlements : En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme **ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers)**.

c- Gouvernance : La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme **ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance)**.



CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITÉ D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITÉ CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

d- Risques : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués)**.

e- La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a- Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b- Le bilan ;
- c- Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- d- La liste des actifs immobilisés acquis.

C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNE :

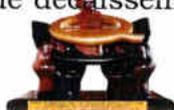
Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a- Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement ;
- b- Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c- Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d- Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;
- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

D- VERIFIER LES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo ;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale ;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ;
- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles ;
- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe ;
- Evaluer la qualité du classement ;



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

- Identifier et rapporter les indications possibles de fraude et corruption ;
- évaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le CERME, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de la passation des marchés ;
- Formuler des recommandations d'amélioration.

5. LIVRABLES DU CONSULTANT

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondants à chacun des volets de la consultation.

Volet Audit financier

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6ème mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

a- **Un rapport d'audit** : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;

b- **Une lettre de contrôle interne** : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

- i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système ;
- iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;
- iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;
- v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;
- vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;
- vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

- c- **une lettre d'affirmation** engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat ;
- d- **Un rapport sur les ressources générées** par le projet au cours de l'exercice fiscal ;
- e- **Un rapport sur la passation des marchés** incluant une note synthèse

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

Volet Audit des marchés

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i)-une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en oeuvre des précédentes recommandations ;
- (vi) les recommandations ;
- (vii) les Annexes comprenant :
 - TDR ;
 - Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;
 - Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;
 - Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

Volet Audit Certificat des résultats

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du mémorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET DU PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

(i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;

(ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;

(iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.

7. DUREE D'EXECUTION DE LA MISSION

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

8. DIFFUSION PUBLIQUE

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au Projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au Projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque Mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation.

Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir :

- les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit et ;
- la lettre de recommandations.



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2022

PPM (2022) du CERME

N°	REPERTOIRE DES MARCHES APPROUVES 2022/PPM CERME 2022 révisé	CERME				AUDIT, EXERCICE 2022		
		Description des marchés	Méthode de passation des marchés	Montant Estimatif en US \$	Montant Estimatif en CFA	Lot/ Mission	Montant attribué	
1	Acquisition d'un ordinateur (work station) et des tablettes pour des activités de recherches et de collectes de données dans le cadre du CERME	DC	20 000	10 000 000	unique	12 756 268		
2	Acquisition des fournitures et matériels de bureau et informatiques pour l'administration et la formation des étudiants du CERME	DRP	25 000	12 500 000	Lot 1 Lot 2	8 605 740 5 985 253		
3	Assurance pour le personnel recruté pour le CERME	DC	9 521	4 760 500	unique	4 187 996		
4	Production des outils et gadgets de communication relatifs au CERME	DC	16 000	8 000 000	unique	6 975 570		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	REPertoire des MARCHES APPROUVES 2022/PPM CERME 2022 révisé	CERME				AUDIT, EXERCICE 2022				
	Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS) au profit du CERME									
11	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires d'électrochimiques du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI	AOO	181 927	90 963 600	unique	90 963 600				90 963 600
12	Acquisition des matériels et consommables pour le renforcement du dispositif de lutte contre la pandémie de Covid-19 dans le cadre du CERME	DC	3 577.17	1 788 585	unique	1 788 585				1 788 585
13	Recrutement d'un Spécialiste en Gestion Financière (SGF) du CERME	CI	27 600	13 800 000	unique	13 800 000				14 414 742
	TOTAL		528 666	266 121 515		266 121 515				223 585 442



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.3 LISTE DES MARCHES AUDITES PENDANT LA PERIODE

Audit comptable et financier du CERME y compris l'audit de passation des marchés, exercices clos le 31 décembre 2021, 2022 et 2023.
AUDIT DU CERME, EXERCICE 2022

LISTE ACTUALISEE DES DOSSIERS-SELECTIONNES PAR LE GROUPEMENT AEC SARL/IA&C BURKINA

N	Description des marchés	Mode/Méthode de passation des marchés	Montant Estimatif en US \$	Montant Estimatif en CFA	Lot/Mission	Montant attribué (FCFA)
1	Acquisition d'un ordinateur (work station) et des tablettes pour des activités de recherches et de collectes de données dans le cadre du CERME	DC	20 000	10 000 000	unique	12 756 268
2	Fourniture et installation du matériel informatique et de bureau pour l'appui à la PRMP de l'Université de Lomé pour son fonctionnement dans le cadre du CERME	DC	14 000	7 000 000	unique	6 979 405
3	Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME	CI	60 000	30 000 000	unique	19 525 000
4	Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales, techniques et la surveillance et le contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME	SFQC	160 000	80 000 000	unique	52 178 000
5	Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires d'électrochimiques du Département de Génie Electrique (GE) de l'ENSI	ACO/ED*	181 927	90 963 600	unique	90 963 600
6	Acquisition des matériels et consommables pour le renforcement du dispositif de lutte contre la pandémie de Covid-19 dans le cadre du CERME	DC	357 717	1 788 585	unique	1 788 585
7	Travaux de rénovation du laboratoire des énergies renouvelables de la Faculté des Sciences (FDS)	DRP	29543	14771330	unique	17 435 062
TOTAL						201 625 920

NB/ LES DOSSIERS COMMUNIQUEES PORTENT SUR LES MARCHES CI-DESSUS ENUMERES. ILS CONTIENNENT, CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE, DES PIECES RELEVANT DES ETAPES ET PHASES DES "PROCEDURES Y AFFERENTES.

Pour le CERME

Pour le groupement AEC SARL/IA&C BURKINA



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

V.4 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT

Diligences de vérification des procédures de passation de marchés

Pour l'appréciation des indicateurs de conformité des procédures de passation de marché, les assertions retenues pour apprécier les différents indicateurs sont les suivantes :

Tableau n°1 : Critères de performance

Opinion	Explication	Notation
Performance très satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application.	1
Performance satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du fond du code des marchés publics mais pas à toutes les règles de forme ne portant pas atteinte à l'équité dans la passation des marchés.	2
Performance moyennement satisfaisante	il a été noté un non-respect des exigences de fond et de forme sur un nombre peu important de marchés. Les procédures mises en place ne garantissent pas totalement une transparence de la passation et l'exécution des marchés.	3
Performance non satisfaisante	Il a été noté une quasi-totalité entorse aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application	4
Absence d'opinion	Il nous a été impossible d'exprimer une opinion sur le caractère satisfaisante ou non de la procédure de passation du marché compte tenu des carences documentaires relevées.	5

Nous avons pris le cas de certains marchés pour illustrer la méthodologie utilisée pour le contrôle.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE, PPM, CCPM ET CPMP

N°	RUBRIQUE	Constat et commentaire	Notation
1	Commission de passation de marchés	OUI	1
2	Commission de contrôle des marchés publics	OUI	1
3	Cellule de passation de marché	OUI	1
4	Plan de passation de marché	OUI	1
5	ANO de la DNCMP sur le plan de passation	OUI	1
6	ANO de la Banque mondiale sur le plan de passation	OUI	1
7	Spécialiste en passation de marché	OUI	1
8	Archivage des documents liés à la passation des marchés	OUI	1
9	Un répertoire de fournisseurs et de prestataires de service	OUI	1



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : LC N° 00019/2022/DC/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Acquisition d'un ordinateur (Work station et des tablettes pour les activités de recherches et de collectes de données dans le cadre du CERME

Montant du marché : 12 756 268 FCFA TTC

Référence du Titulaire : GECORSER SARL U

Maitre d'ouvrage : CERME

Délai d'exécution : 2 MOIS

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier de renseignement de prix (DC) par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 068/CCMP/09-2022 du 21/09/2022
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A	Directive banque mondial	N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	11 jours	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Le dossier de demande de cotations
1.8	Publication du DC	N/A	1	Article 80 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Le DC a été envoyé aux entreprises figurant sur la liste restreinte le 22 septembre 2022
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Conforme : es offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 80 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres



CERTIFIE ISO 9001 VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE 2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP 2016 JEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 04 octobre 2022 à 15h 30 GMT par la sous-commission de passation des marchés publics	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture du 04 octobre 2022
2.3	Nombre de soumissionnaires	3 soumissionnaires	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture du 04 octobre 2022
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Conforme
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N° 025/UL/CP/PRMP/2022 du 03 octobre 2022
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La CCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres N°080/CCMP/10-2022 du 24 octobre 2022
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DRP	Conforme	1	Directive banque mondiale	Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N 631/UL/CP/PRMP/10-2022 du 27 octobre 2022
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N 631/UL/CP/PRMP/10-2022 du 27 octobre 2022
2.10	Publication des résultats provisoire	N/A	N/A	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 095/CCMP/11-2022 du 22/11/2022
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3.4	Signature du marché par PRMP	Non conforme 08/décembre	2	Article 97 du décret 080/2022 du code	Marché



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		2022 non-respect du délai de 07 jours pour la signature du marché		des marchés publics 277 portant CMP	
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 08 décembre 2022	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Conforme 13 décembre 2022	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	N/A	N/A	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1		Lettre d'attribution définitive du 15 décembre 2022
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance satisfaisante"	2		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	NON COFORME le n'a été enregistré conformément à l'article 99 du code des MP	2		Le marché
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Non conforme retard par le Titulaire dans la livraison du calculateur. En effet, à cette date, le titulaire a déjà livré 6 tablettes tandis que le calculateur (work station) n'est pas encore livré. Dans ces conditions, le marché n'est qu'à ce jour, exécuté partiellement.	2	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Aucune preuve n'a été reversé au dossier



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	N/A	
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	N/A	
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	N/A	
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	N/A	
4.7	Assurance /Caution	N/A			
4.8	Paievements	Avance de 30% du marché déjà perçue par le titulaire, 65% lui seront versés après la réception et les 05% restants suite à la réception définitive.			Ordre de virement
4.9	Recours et litiges	Néant			
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance moins satisfaisante"	3		
4.11	Conclusion	Retard de délai d'exécution. Retard dans la transmission du du marché enregistré	2		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : LC N° 00012/2022/DC/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Fourniture et installation du matériel informatique et de bureau pour l'appui de la PRMP de l'université de Lomé pour son fonctionnement dans le cadre du CERME

Montant du marché : 6 979 405 FCFA TTC

Référence du Titulaire : Mek's Engineering Group MEG

Maitre d'ouvrage : CERME

Délai d'exécution : 2 MOIS

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 14 du décret 2009-277 portant CMP	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1	Article 9 du décret 2009-297	PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 12 du décret 2009-297	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier de cotation (DC) par la CCMP	Conforme	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 019/CCMP/03-2022 du 17 mars 2022
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A	Directive banque mondial	N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	7 jours	1	Article 14 du décret 2009-277 portant CMP	Le dossier de demande
1.8	Publication du DC	N/A	1		Le DC a été envoyé aux entreprises figurant sur la liste restreinte le 21 mars 2022
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Conforme : es offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 30 mars 16h 30 min	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	Procès-verbal d'ouverture du 30 mars 2022



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		GMT par la sous-commission de passation des marchés publics			
2.3	Nombre de soumissionnaires	4 soumissionnaires	1		Procès-verbal d'ouverture du 30 mars 2022
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1		Conforme
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1		Décision N° 006/UL/CP/PRMP/2022 du 28 mars 2022
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1		La CCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres N°030/CCMP/05-2022 du 29 avril 2022
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DRP	N/A	1	Article 9 du décret 2009-297	N/A
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 278/UL/CP/PRMP/05-2022 du 05 mai 2022
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 278/UL/CP/PRMP/05-2022 du 05 mai 2022
2.10	Publication des résultats provisoire	N/A	N/A	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 8 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 095/CCMP/11-2022 du 31 mai 2022
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
3.4	Signature du marché par PRMP	Non conforme 14 juin 2022 non-respect du délai réglementaire de signature	2		Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 14 juin 2022	1		Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Non Conforme non-respect du délai d'approbation	2		Marché



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1		Marché dépassement de 12 jours
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	N/A	N/A		N/A
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1		Lettre d'attribution définitive du 12 juillet 2022
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance satisfaisante"	2		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	COFORME	1		marchés enregistré
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	conforme	1		Lettre de livraison du 19 decembre 2022 PV de livraison du 23 decembre 2022
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	N/A	
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	N/A	
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	N/A	
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	N/A	
4.7	Assurance /Caution	N/A			
4.8	Paielements	Conforme	1		Ordre de paiement
4.9	Recours et litiges	Néant			
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante"	1		
4.11	Conclusion	Aucune violation n'a été constaté	1		

NB : La mission note partir de juin 2022 le décret N° 080/2022 a été adopté pour assurer plus de célérité dans les procédures de marché étant donné que ce marché a été conduit et approuvé sous l'ancien décret ce dernier a été utilisé pour l'examen des dossiers.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : LC N° 00002/2022/DC/UL-CERME/F/IDA

Objet du marché : Acquisition des matériels et consommables pour le renforcement du dispositif de lutte contre la pandémie de COVID 19 dans le cadre du CERME

Montant du marché : 1 788 585 FCFA TTC

Référence du Titulaire : ETS EDC

Maitre d'ouvrage : CERME

Délai d'exécution : 1 MOIS

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 14 du décret 2009-277 portant CMP	PPM 2022
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1	Article 9 du décret 2009-297	PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 12 du décret 2009-297	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier de cotation (DC) par la CCMP	Conforme	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 118/CCMP/11-2021 du 21 novembre 2021
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A	Directive banque mondial	N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	7 jours	1	Article 14 du décret 2009-277 portant CMP	Le dossier de demande
1.8	Publication du DC	N/A	1		Le DC a été envoyé aux entreprises figurant sur la liste restreinte le 29 novembre 2021
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Conforme : es offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 44 du décret 2009-277 portant CMP	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Procès-verbal d'ouverture du 07 décembre 2021



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		faite le 07 décembre 2021 par la sous-commission de passation des marchés publics			
2.3	Nombre de soumissionnaires	5 soumissionnaires	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	Procès-verbal d'ouverture du 07 décembre 2022
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1		Conforme
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP	Décision N° 0055/UL/CP/PRM P/2021 du 03 décembre 2021
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 8 du décret 2009-277 portant CMP	La CCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres N°0191/CCMP/12-2021 du 09 décembre 2021
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DRP	N/A	1	Article 9 du décret 2009-297	N/A
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 44 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 1099/UL/CP/PRM P/12-2021 du 14 décembre 2021
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 1099/UL/CP/PRM P/12-2021 du 14 décembre 2021
2.10	Publication des résultats provisoire	N/A	N/A	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 8 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 005 /CCMP/01-2021 du 18 janvier 2022
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA		N/A
3.4	Signature du marché par PRMP	conforme 10 février 2022 non-respect du délai réglementaire de signature	2	Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 10 février 2022	1	Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Non Conforme 02 mars 2022 non-respect du	2	Article 69 du décret 2009-277 portant CMP	Marché



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		delai d'approbation			
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1		Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	N/A	N/A		N/A
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1		Lettre d'attribution définitive du 02 mars 2022
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	COFORME	1		Marchés non enregistré
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	conforme	1		PV de réception du 16 mars 2022
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	N/A	
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	N/A	
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	N/A	
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	N/A	
4.7	Assurance /Caution	N/A			
4.8	Paielements	Conforme	1		Ordre de payement
4.9	Recours et litiges	Néant			
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4.11	Conclusion	Aucune violation n'a été constaté.			

NB : La mission note partir de juin 2022 le décret N° 080/2022 a été adopté pour assurer plus de célérité dans les procédures de marché étant donné que ce marché a été conduit et approuvé sous l'ancien décret ce dernier a été utilisé pour l'examen des dossiers.



Revue d'un dossier d'entente directe**Mode de passation :** Entente directe**Référence du marché :** LC N° 00265/2022/ED/UL-CERME/F/IDA**Objet du marché :** Fourniture et installation des équipements en vue de la rénovation d'une partie de la plateforme technique des laboratoires d'électrotechnique du département de génie électrique à l'ENSI dans le cadre du CERME**Montant du marché :** 90 693 600 FCFA TTC**Référence du Titulaire :** Société NEO-TECH SA**Maitre d'ouvrage :** CERME**Délai d'exécution :** 4 MOIS

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement d'entente directe				
1.2	Marché préalablement inscrit dans le PPM	Conforme	1	Article 12 du décret 2009-277 portant CMP	PPM validé 2022
1.3	Revue du dossier de la demande d'entente direct	Conforme	1		Lettre de demande d'autorisation d'entente directe
1.4	Avis de non objection de la DNCMP sur l'entente directe	Conforme	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N°3182/MEF/DNCMP/DDCI&DAJ du 03 DECEMBRE 2021
1.5	Conclusion partielle	Pour la préparation de l'entente directe. Opinion : Performance très satisfaisante"			
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Réception des offres	N/A	N/A		N/A
2.2	Ouvertures et évaluation des manifestations d'intérêt	N/A	N/A		N/A
2.3	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	N/A	N/A		N/A
2.4	Validation du rapport d'analyse par sous-commission d'évaluation (signature et paraphe)	N/A	N/A		N/A
2.5	ANO de la CCMP sur le rapport d'analyse des offres	N/A	1		N/A



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.6	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse des offres	N/A	N/A	Article 11 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	
2.7	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	N/A	N/A	Directive banque mondiale	N/A
2.8	Examen juridique et technique du projet de contrat par la DNMP (5 jours)	Conforme	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N°0726/MEF/DNCMP/DDCI&DAJ du 01 mars 2022
3 Signature, approbation, notification et exécution du marché					
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	N/A	N/A		N/A
4.2	Signature du contrat par la PRMP	Conforme 09 mars 2022	1	Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	Conforme 09 mars 2022	1	Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.4	Approbation du contrat	conforme 29 mars 2022	1	Article 69 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	Conforme	1	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification d'attribution définitive N°199/UL/CP/PRMP/03-2022 du 03 mars 2022 plus ordre de service
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	conforme	1		Procès-verbal de réception du 07 octobre 2022
4.7	Existence d'un rapport	N/A	N/A		N/A
4.8	Preuve de paiement	Conforme	1		Ordre de paiement
4.9	Conclusion partielle	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".	1		
5	Violations éventuelles à la réglementation	Aucune violation n'été constaté	1		
6	Conclusion	Au regard des observations ci-dessus, les procédures de	1		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		<i>passation de ce marché sont d'une "performance très satisfaisante"</i>			

NB : La mission note partir de juin 2022 le décret N° 080/2022 a été adopté pour assurer plus de célérité dans les procédures de marché étant donné que ce marché a été conduit et approuvé sous l'ancien décret ce dernier a été utilisé pour l'examen des dossiers.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue d'une consultation restreinte

Mode de passation : Consultation restreinte

Référence du marché : 0804/2022/CR/UL-CERME/PI/IDA

Objet du marché : Sélection d'un cabinet pour la réalisation des études architecturales technique et surveillance des et contrôle des travaux de construction du bâtiment principal de CERME

Montant du marché : 52 178 000 FCFA TTC

Référence du Titulaire : Groupement SINGEXT CONSULTING/DIC BTP/ETC BTP/PYRAMID

Maitre d'ouvrage : CERME

Délai d'exécution : 14 mois

Résultats des travaux

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement de l'Avis à manifestation d'Intérêt				
1.2	Marché préalablement inscrit dans le PPM	Conforme	1	Article 14 du décret 2009-277 portant CMP	PPM validé 2022
1.3	Autorisation de la DNCMP pour une demande de consultation restreinte	Conforme	N/A		ANO N° 2913/MEF/DNCMP/D DCI&DRMP du 10 novembre 2021
1.4	Avis de non objection de la DNCMP sur le d'avis à manifestation d'intérêt AMI (5 jours ouvrable)	N/A	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
1.5	Revue de l'Avis à manifestation d'intérêt par la DNCMP (Délai de 15 jours ouvrable)	N/A			N/A
1.6	Revue des TDR par le bailleur de fond	N/A	1		N/A
1.7	Avis de non objection (ANO) du bailleur de fonds	N/A	1	Directive de la banque mondiale	N/A
1.8	Publication de l'avis à manifestation d'intérêt	N/A	1	Article 43 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
1.9	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour	N/A	1	Article 44 du décret 2009-277	



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIZ SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIZ SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	la préparation et le dépôt des offres			portant CMP	N/A
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement de l'AMI. Opinion : Performance très satisfaisante"			
2	Ouverture et Evaluation des MI				
2.1	Réception des offres	N/A	N/A	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
2.2	Ouvertures et évaluation des manifestations d'intérêt	N/A	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
2.3	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	N/A	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
2.6	Validation du rapport d'analyse par sous commission d'évaluation (signature et paraphe)	N/A	1		N/A
2.7	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse de l'AMI	N/A	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
2.9	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	NA	1	Directive Banque mondiale	NA
3	Demande de proposition				
3.1	Revue de la demande de proposition	Conforme	1		Demande de proposition
3.2	Délai accordé pour le dépôt des propositions technique et financière	26jours	1		
3.3	Réception des propositions	Conforme	1	Article 53 du décret 2009-277	PV d'ouverture du 06 décembre 2021



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	techniques et financière			portant CMP	
3.4	Ouverture des propositions technique par une commission	Conforme	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	Rapport d'évaluation des propositions
3.5	Designation d'une sous commission d'analyse des pffre	conforme	1		Note de service N° 056/UL/CP/PRMP/20 21 du 03 décembre 2021
3.6	A été ouvert les propositions :	04	1		Rapport d'évaluation des propositions technique et financière
3.7	ANO de la BM sur le rapport d'évaluation des offres technique	NA	1		NA
3.8	ANO de la DNCMP sur le rapport d'évaluation des propositions technique et financières	Conforme	1	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 1578/MEF/DNCP/DS MP du 25 mai 2022
3.8	Séance de négociation en vu de la signature de contrat	Conforme	1		PV de la séance de négociation de contrat paraphé et signé par les participants du 23 juin 2022
3.9	Notification de l'attribution provisoire au consultant retenue	conforme	1	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 335/UL/CP/PRMP/05 -2022 du 31 mai 2022
3.10	Notification des motifs de rejet aux consultants non retenus	Conforme	NA	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 335/UL/CP/PRMP/05 -2022 du 31 mai 2022
3.11	Examen juridique et technique du projet de marché par la DNCMP	Conforme	1	Article 11 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N° 1790/MEF/DNCMP/D DAJ&DRMP du 20 juin 2022
	Examen juridique et technique du projet de marché				
4-	Signature, approbation, notification et exécution du marché				



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	RUBRIQUES	Constats et Commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	conforme	1		
4.2	Signature du contrat par la PRMP	Conforme 12 juillet 2022 non respect du délai de signature	2	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	conforme 12 juillet 2022	1	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.4	Approbation du contrat	conforme 21 Juillet 2022 Non respect du délai d'approbation non		Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	conforme	1	Article 69 du décret 2009-277 portant CMP	Notification d'attribution définitive te ordre de service du 22 juillet 2022
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	Conforme	1		Rapport partiel de fin de mission
4.7	Existence d'un rapport	conforme	1		Rapport de fin de mission
4.8	Preuve de paiement	conforme	1		Paiement partiel du marché
4.13	Conclusion partielle	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".	1		
5	violations éventuelles à la réglementation	Non-respect du délai de signature et d'approbation	1		
6	Conclusion	Au regard des observations ci-dessus, les procédures de passation de ce marché sont d'une "performance satisfaisante"	1		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

Revue des avis à manifestation d'intérêt**Mode de passation :** Sélection d'un consultant individuel**Référence du marché :** Contrat N° 01361/2022/AMI/UL-CERME/PI/IDA**Objet du marché :** Recrutement d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impact environnementale et sociale relative aux travaux de construction du bâtiment principale de des plates-formes technique de CERME**Montant du marché :** 19 525 000 FCFA TTC**Référence du Titulaire :** LAWSON Tevi**Maitre d'ouvrage :** CERME**Délai d'exécution :** 45 jours

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement de l'Avis à manifestation d'Intérêt				
1.2	Marché préalablement inscrit dans le PPM	OUI	1	Article 14 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM validé 2019
1.3	Revue du dossier d'avis à manifestation d'intérêt AMI	Conforme	1		Dossier d'avis à manifestation d'intérêt
1.4	Avis de non objection de la CCMP sur le d'avis à manifestation d'intérêt AMI (5 jours ouvrable)	Conforme	1	Article 8 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 172/CCMP/10-2021 du 26 octobre 2021
1.5	Revue de l'Avis à manifestation d'intérêt par la DNCMP (Délai de 15 jours ouvrable)	N/A	N/A	Article 12 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
1.6	Revue des TDR par le bailleur de fond	Le dossier a fait l'objet d'une revue par IDA	1	Directive banque mondiale	Correspondance entre la PRMP et PTF
1.7	Avis de non objection (ANO) de la CCMP	N/A	N/A		N/A
1.8	Publication de l'avis à manifestation d'intérêt	conforme	1	Article 43 du décret 2009-277 portant CMP	Coupure de la presse N° 11157 du 03 novembre 2021
1.9	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 44 du décret 2009-277 portant CMP	Avis à manifestations d'intérêt



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1.10	Conclusion partielle	<i>Pour la préparation et le lancement de l'AMI. Opinion : Performance très satisfaisante"</i>	1		
2	Ouverture et Evaluation des MI				
2.1	Réception des offres	Conforme	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures et évaluation des manifestations d'intérêt	L'ouverture et l'évaluation des manifestations d'intérêt ont été faite du 03 decembre 2021 à d'ouverture et d'évaluation des offres	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	PV de la séance d'ouverture des manifestations d'intérêt du 03 decembre 2021
2.3	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1		Note de service N° 054/UL/CP/PRMP/20 21 du 03 decembre 2021
2.4	Validation du rapport d'analyse par sous-commission d'évaluation (signature et paraphe)	Conforme	1		Rapport d'évaluation de la manifestation d'intérêt
2.5	ANO de la CCMP sur le rapport d'analyse de l'AMI	Conforme	1	Article 8 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N° 194/CCMP/12/2021 du 14 decembre 2021
2.6	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse de l'AMI	N/A	N/A	Article 11 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
2.7	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	N/A	N/A	Directive banque mondiale	N/A
3	Demande de proposition				
3.1	Revue de la demande de proposition	N/A	N/A		N/A
3.2	Délai accordé pour le dépôt des propositions technique et financière	15 jours	1	Article 53 du décret 2009-277 portant CMP	Correspondance entre la PRMP et le consultant
3.3	Réception des propositions techniques et financière	N/A	1/A	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	N/A



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.4	Ouverture des propositions technique par une commission	Conforme	1	Article 54 du décret 2009-277 portant CMP	PV de la séance de négociation de contrat paraphé et signé par les participants
3.5	Séance de négociation en vue de la signature de contrat	Conforme	1		PV de la séance de négociation de contrat paraphé et signé par les participants du 29 aout 2021
3.6	Notification de l'attribution provisoire au consultant retenue	conforme	1	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 1104/UL/CP/PRMP/12-2021 DU 14 DECEMBRE 2021
3.7	Notification des motifs de rejet aux consultants non retenus	Conforme	N/A	Article 62 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification N° 1104/UL/CP/PRMP/12-2021 DU 14 DECEMBRE 2021
3.8	Examen juridique et technique du projet de contrat par la CCMP (5 jours)	Conforme	1	Article 8 du décret 2009-277 portant CMP	ANO N°069/CCMP/09-2022 du 27 septembre 2022 retard du au changement de site
04	Signature, approbation, notification et exécution du marché				
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	N/A	N/A	Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	N/A
4.2	Signature du contrat par la PRMP	Conforme 27/07/2022	1	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	Conforme 27/07/2022	1	Article 67 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.4	Approbation du contrat	Conforme 14/10/2022	1	Article 68 du décret 2009-277 portant CMP	Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	Conforme	1	Article 69 du décret 2009-277 portant CMP	Lettre de notification d'attribution définitive plus ordre de service N°604/UL/CP/PRMP/10-2022
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	Conforme	1		Rapport
4.7	Existence d'un rapport	Conforme	1		Rapport
4.8	Preuve de paiement	Conforme	1		Ardre de paiement
4.9	Conclusion partielle	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance très satisfaisante".	1		



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
5	Violations éventuelles à la réglementation	Aucune violation n'a été enregistrée	1		
6	Conclusion	<i>Au regard des observations ci-dessus, les procédures de passation de ce marché sont d'une "performance très satisfaisante"</i>	1		

NB : La mission note partir de juin 2022 le décret N° 080/2022 a été adopté pour assurer plus de célérité dans les procédures de marché étant donné que ce marché a été conduit et approuvé sous l'ancien décret ce dernier a été utilisé pour l'examen des dossiers.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA
QUALITE CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR CABINET
LE PLUS DYNAMIQUE DU SECTEUR
DE L'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO 2019